



Villard-Saint-Pancrace

Toute l'actualité municipale

Juin
Juillet
Août
2026



Réélu Maire

Le dossier

Les élections
municipales de
2026

Finances

Le budget 2026,
entre ambition et
maîtrise

Le portrait

Les itinéraires de
Pauline

L'ÉVÉNEMENT



La Commune tient à remercier l'ensemble des bénévoles, agents communaux, associations et participants qui ont fait de cette édition 2026 de la Saint-Pancrace un franc succès !



Pour la Saint-Pancrace, la convivialité avant tout

C'est le dimanche 17 mai qu'était organisée la Saint-Pancrace, cette année. Une journée festive et rassembleuse placée avant tout sous le signe de la convivialité. L'occasion pour l'ensemble des Vialans de partager des moments de tradition et de jeu. La Saint-Pancrace a notamment été l'occasion de (re)découvrir la chapelle au nom du Saint, au gré d'une visite guidée animée par une historienne.

Ont suivi de nombreuses animations, démonstrations et jeux proposés par les associations locales et la Commune autour des thèmes de la culture et du terroir, de la jeunesse et des spectacles, des défis et des jeux. Le tout a été mis en musique et animé par DJ Jean-Jean pendant l'ensemble de la journée.



Sébastien FINE, Maire de Villard Saint-Pancrace



Le début de cette année 2026 a été marqué par une campagne électorale, véritable temps d'échange, de réflexion, de partage d'idées, d'opinions, de projets pour notre Commune. Puis par une élection, en mars dernier, qui a vu le Conseil municipal partiellement renouvelé. Entre l'expérience des élus reconduits dans leurs fonctions et la fraîcheur et le talent des nouveaux Conseillers, je ne doute pas un instant que l'avenir de notre Commune est entre de bonnes mains.

Ce n'était pas le cas en 2020 mais deux listes étaient candidates cette année. Des urnes sont sorties trois Conseillers de la liste minoritaire. Ils ont toute la latitude pour exprimer leurs projets ; nous sommes à leur écoute, notamment au sein des Commissions de travail dans lesquelles ils siègent. Ce Conseil nouvellement élu a choisi de me reconduire dans les fonctions de Maire de Villard-Saint-Pancrace. Un choix qui m'honore et m'oblige : À toujours être présent à vos côtés, à répondre à vos attentes, à préparer l'avenir de Villard.

Je me suis présenté aux élections avec un programme clairement défini et des projets à mener. Leur mise en œuvre est d'ores et déjà lancée. Les équipes municipales sont pleinement mobilisées pour que chacun puisse s'épanouir au village. Je vous souhaite à toutes et à tous, un excellent été à Villard-Saint-Pancrace.

Sébastien FINE



Chapelle Saint-Pancrace : la grande cloche de 1918 peut sonner !

Le diagnostic a été posé par l'association "Horloges d'altitude" et Denis Vialette en particulier, avec le concours

bénévole de deux cordistes - Philippe Rodet et Jean-Yves Ferronière : la grande cloche Paccard de 1918 de la chapelle

Saint-Pancrace peut sonner. Il faut juste prendre grand soin de cette grande dame à la manipulation de la corde !

Une nouvelle équipe municipale élue dès le premier tour

Les Exécutifs municipaux ont été renouvelés au cours du mois de mars à Villard-Saint-Pancrace, comme dans l'ensemble de la France.

Ici, une nouvelle équipe municipale est issue des urnes dès le premier tour. Retour sur ce moment très important pour la vie de notre village, le développement de ses projets et pour l'avenir de la Commune.



L'équipe municipale est aujourd'hui composée de 12 membres de la liste de Sébastien Fine et trois de celle de Patrice Arduin.

Deux listes étaient en lice pour les scrutins des 15 et 22 mars derniers :

"L'Expérience pour construire le Villard de demain", menée par le Maire sortant, Sébastien Fine et la liste "Le Grand Villard avec vous", conduite par Patrice Arduin.

Un peu plus dans le détail :

> 1229 personnes étaient inscrites sur les listes électorales

> 80,55% d'entre elles se sont déplacées pour voter.

> L'abstention s'est donc établie à 19,45% pour ce scrutin électoral.

Ce qui fait réagir le Maire de la Commune nouvellement réélu : "l'abstention au niveau national pour le premier tour était de plus de 42%. Elle en dessous de 20% chez nous. J'y vois le signe que les Vialans s'intéressent d'une part à la vie de leur Commune, ce qui n'est pas forcément le cas ailleurs. Et qu'ils ont des attentes vis-à-vis de cette Commune.

Le taux de participation aux élections à Villard nous honore et nous oblige.

Les Vialans se sont exprimés et nous, nous devons de les écouter."

Ce, d'autant que parmi celles et ceux qui se sont rendus aux urnes, 97,37 % ont clairement exprimé leur choix ; les bulletins blancs et nuls ne représentent que 1,01% et 1,62% des bulletins.

Une élection qui s'est jouée dès le premier tour

Le deuxième tour n'a pas été nécessaire. La liste de Sébastien Fine a remporté le scrutin dès le soir du premier tour avec 56,43% des suffrages exprimés. La liste "Le Grand Villard avec vous" remportant 43,57% de ces mêmes suffrages exprimés."



Des groupes de travail opérationnels

A la suite de l'élection de la nouvelle équipe municipale, le Conseil s'est réuni le 10 avril afin d'organiser son travail en Commissions thématiques, composées chacune de trois à six membres.

- **Commission Finances, Administration Générale**
Patricia Arnaud, Olivier Buteux, Christian Faure-Brac, Laëtitia Fine
- **Commission Urbanisme, développement économique et durable**
Natalia Sertour, Yves Arnaud, Jean-Pierre Masson, Patricia Arnaud, Pauline Proboeuf, Patrice Arduin
- **Commission Jeunesse, Sports, Loisirs et affaires scolaires**
Leslie Vaiani, Nicolas Pons et Yves Arnaud
- **Commission Vie associative, Culture, Animations et Patrimoine**
Natalia Sertour, Nicolas Pons, Jean-Pierre Masson, Véronique Guigues, Pauline Proboeuf, Jean-Louis Travail



"La composition de ces commissions respecte le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale", note le Maire, Président de droit de chacun de ces groupes de travail.

- **Commission Affaires familiales et sociales**
Pauline Proboeuf, Patricia Arnaud, Véronique Guigues, Christian Faure-Brac, Carole Duthilly
- **Commission Communication, information et Bulletin municipal**
Natalia Sertour, Leslie Vaiani, Nicolas Pons et Olivier Buteux.

Le Centre Communal d'Action Sociale compte quant à lui 16 administrateurs, dont huit Conseillers municipaux : *Carole Duthilly, Véronique Guigues, Patricia Arnaud, Pauline Proboeuf, Yves Arnaud, Nicolas Pons, Olivier Buteux, Christian Faure-Brac.*

Leslie Vaiani et Pauline Proboeuf siègent au **Conseil d'école.**

Un Maire, quatre Adjoints



C'est lors de la réunion d'installation du Conseil municipal, le 22 mars, qu'ont été élus le Maire et les quatre Adjoints de la Commune. Avec une majorité absolue de 12 voix à la fois lors de l'élection du Maire et lors de l'élection des Adjoints,

- > Sébastien Fine a été élu Maire
- > Patricia Arnaud, 1^{ère} Adjointe
- > Nicolas Pons, 2^e Adjoint
- > Natalia Sertour, 3^e Adjointe
- > Christian Faure-Brac, 4^e Adjoint.

Les élus de la mandature :

Trombinoscope et fonctions



Sébastien FINE
Maire

Patricia ARNAUD
1ère Adjointe

Déléguée aux relations extérieures, aux affaires sociales, à l'administration générale et au personnel communal de l'administration et du pôle social et scolaire



Véronique GUIGUES
Conseillère municipale déléguée



Jean-Pierre MASSON
Conseiller municipal délégué



Nicolas PONS
2e Adjoint

Délégué à l'animation et aux associations, à la culture et au patrimoine, aux relations extérieures, aux affaires scolaires, à la jeunesse et au sport, à l'agriculture, au personnel communal du Centre Montagne



Olivier BUTEUX
Conseiller municipal délégué



Leslie VAIANI
Conseillère municipale déléguée



Natalia SERTOUR
3e Adjointe

Déléguée à l'urbanisme, au développement économique, au logement et à l'environnement



Carole DUTHILLY
Conseillère municipale déléguée



Patrice ARDUIN



Christian FAURE-BRAC
4e Adjoint

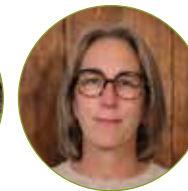
Délégué aux travaux, à la sécurité, au personnel communal des services techniques, aux fêtes et cérémonies



Yves ARNAUD
Conseiller municipal délégué



Laetitia FINE



Pauline PROBOEUF
Conseillère municipale déléguée

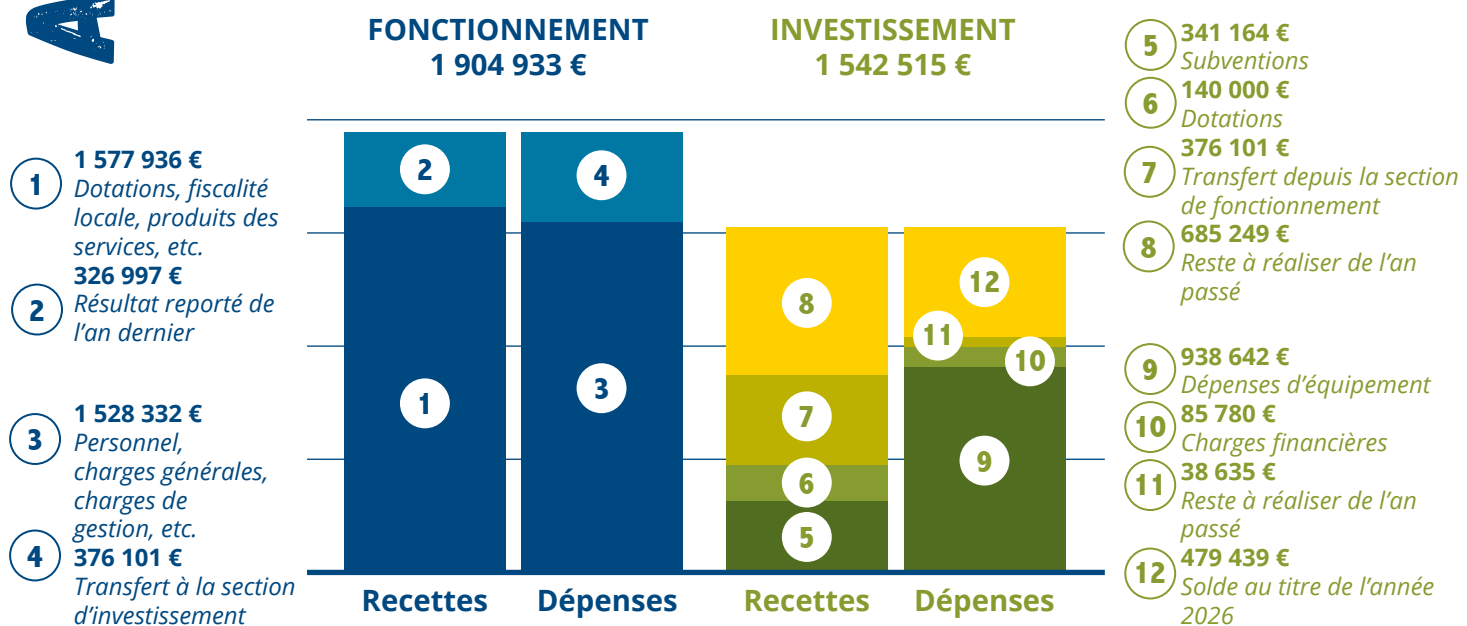


Jean-Louis TRAVAIL



Budget 2026 : Près de 3 500 000 € au service du village

Le Conseil municipal de Villard-Saint-Pancrace s'est réuni lundi 27 avril afin de doter la Commune d'un budget pour cette année 2026.



Le budget 2026 de la Commune est important puisque, comme le souligne le Maire, Sébastien Fine "c'est le premier de la mandature et c'est lui qui donne le ton et qui matérialise le développement des projets qui ont été proposés aux Vialans au cours de la campagne municipale."

Réfection de la route des Espagnols, création de nouvelles places de stationnement, modernisation de la salle Saint-Paul, livraison des repas à domicile pour les aînés et autres évolutions du coût des énergies et contribution locale au redressement des finances publiques nationales... "Villard deviendra au cours de cette mandature la Commune

la plus peuplée du Briançonnais derrière Briançon. Il nous faut anticiper les mutations en cours dans notre village et répondre aux besoins nouveaux des habitants", note encore le Maire.

Pour prévoir l'avenir, le Conseil a procédé à une hausse – contenue – de la fiscalité locale. "J'ai fait la simulation sur ma situation personnelle", poursuit Sébastien Fine. "La hausse des taux de fiscalité représente pour moi une dépense supplémentaire de 40 € sur une année. En revanche, pour la Commune, ce sont près de 40 000 € de recettes supplémentaires qui seront immédiatement mis au service de l'ensemble de nos concitoyens."

Le budget de fonctionnement de la Commune (coût du personnel, fonctionnement des services techniques, de la cantine, coût des énergies, etc.) se monte à 1 900 000 €.

Côté investissements, la Commune consacrera cette année 1 545 000 € à la modernisation du village.

Outre l'adoption de ce budget, le Conseil a engagé 6 700 € de subventions en direction des associations. "Toutes ne sont pas encore à l'ordre du jour ; certaines font l'objet d'une convention d'objectifs et de moyens avec la Commune ; elles seront examinées dans un prochain temps", conclut le Maire.



Traditionnelle commémoration du 8 mai à Villard- Saint-Pancrace

L'occasion de rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté et la paix.

La présence nombreuse des Vialans à cette cérémonie témoigne de l'importance du devoir de mémoire et du respect

que nous portons collectivement à nos anciens combattants et à toutes les victimes de la guerre.

Merci également aux porte-drapeaux, aux autorités civiles et militaires, aux associations, aux enfants, aux musiciens, aux CMJ, aux élus et à toutes les personnes ayant contribué au bon déroulement de cette cérémonie.



Villard-Saint-Pancrace au cœur de la recherche forestière !

Un temps d'échange a été organisé par l'association Forêts Alpines, avec des scientifiques de l'INRAE — Mathieu Laparie, Charles Genève et Marie Henry — autour de l'étude des forêts face au changement climatique.

À cette occasion, ils se sont rendus au Lauzin pour découvrir les capteurs connectés installés en forêt. Ces dispositifs permettent de suivre en temps réel les réactions des écosystèmes forestiers aux évolutions climatiques. Cette visite a également permis d'observer l'amélioration des dispositifs existants ainsi que la mise en place de nouveaux outils de suivi, notamment pour les insectes.

Les Ayes : un accès aménagé pour une vallée préservée

Avec le retour des beaux jours, la vallée des Ayes redevient une destination particulièrement prisée. A la fierté de voir notre territoire si attractif se conjugue toutefois le besoin de protéger un environnement exceptionnel.

Afin de conjuguer respect d'un lieu et d'un environnement exceptionnels, abritant une réserve biologique de 400 hectares, et ouverture au grand public, en toute sécurité, la Commune reconduit la régulation de la circulation dans la vallée cet été et la renforce.

- Interdiction de circuler : dès le mois de juillet et jusqu'à la fin août, l'accès motorisé en aval du hameau (sauf pour les riverains et ayants droit)

- est strictement interdit.
- Extension automnale : cette mesure sera également appliquée durant les vacances d'automne.

Un plan de circulation pour la sécurité de tous :

- L'ancienne route des Ayes : elle est depuis quelques années fermée aux véhicules à moteur. Elle est réservée aux piétons, aux vélos et accueille le tracé du GR5.
- La Route des Costes : Unique voie d'accès motorisée. Pour

prévenir les accidents liés à la vitesse et à l'étroitesse de la chaussée, la vitesse restera limitée à 30 km/h et la descente sera interdite aux vélos.

- Limitation du gabarit (Portique à 2,10 m) et interdiction des camping-cars : La configuration étroite de nos routes ne permet pas le croisement de gros véhicules. Ce portique est donc essentiel pour empêcher la circulation de véhicules trop encombrants (notamment les camping-cars).

Travaux et nouveaux équipements

- **Passerelle du hameau :** Après avoir été emportée par les crues de 2024, la passerelle est enfin de retour. Elle est à nouveau accessible pour permettre aux promeneurs et riverains de traverser le torrent sans encombre.



- **Pont des Ayes :** Des travaux de consolidation de la structure devraient être réalisés cet automne en fonction des subventions. En attendant le pont reste limité à 3,5 tonnes. C'est un point de passage essentiel qui a besoin d'une sérieuse remise en état et qui avait été fragilisé par les crues de 2024.

- **Fontaines :** Plusieurs fontaines de la vallée vont être rénovées ou réparées selon un programme pluriannuel

- **Aménagement de places à feux sécurisées au Plan du Peyron :** le Plan Peyron est le lieu favori pour les pique-niques. Mais avec les sécheresses de plus en

plus fréquentes, le risque d'incendie est réel. Pour que chacun puisse profiter des beaux jours sereinement, nous avons aménagé des places à feu sécurisées.

- **Chapelle Sainte Elisabeth des Ayes :** En attendant un projet global de restauration, nos agents communaux avaient installé des chenaux en bois pour stopper les infiltrations d'eau et protéger l'édifice. Malheureusement, deux jours seulement après la pose, ces installations ont été volontairement dégradées. Nous déplorons cet acte de vandalisme gratuit qui méprise à la fois le travail de l'équipe technique et la sauvegarde de notre patrimoine commun.

BIENTÔT

Ecole, centre de loisirs, coupe d'affouage... à vos inscriptions !

Rentrée scolaire 2026 : inscription & dates à retenir

Cette démarche concerne :

- les enfants qui entrent en maternelle " petite section "
- les nouveaux arrivants dans la Commune
- les élèves qui changent d'établissement.

Cette année elle aura lieu le mardi 1er septembre 2025 à compter de 8h30.

Démarches à suivre :

Les inscriptions se font en mairie aux horaires d'ouverture

ou par voie numérique via l'adresse e-mail de la commune : accueil@villard-st-pancrace.com

Documents à fournir :

- Livret de famille (ou extrait d'acte de naissance)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé (pages des vaccinations obligatoires)
- En cas de divorce ou de séparation : jugement précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant
- Certificat de radiation (si l'enfant était scolarisé dans une

autre école)

Rencontre avec la direction de l'école :

Après validation de l'inscription, les familles seront invitées à une rencontre avec la direction de l'établissement pour finaliser l'accueil de l'enfant et visiter l'école.

Nous vous remercions pour votre collaboration et souhaitons à tous les enfants de très bonnes vacances d'été et une excellente rentrée scolaire !

Au centre de loisirs

La commune de Villard-Saint-Pancrace en partenariat avec la Communauté de communes de Briançon maintient en place un centre aéré pour la période estivale.

Il est désormais possible d'inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs sans hébergement du centre social.
Ci-dessous vous trouverez le lien qui permet aux familles de créer leurs comptes sur le portail

familles de la communauté de communes du Briançonnais. Les inscriptions des enfants aux différents ALSH
[Lien : https://ccbrianconnaiss.portail-familles.app/](https://ccbrianconnaiss.portail-familles.app/)

La coupe d'affouage

Les inscriptions se feront jusqu'au 17 juillet 2026.
Les lots seront à récupérer sur les parkings aux abords du village au mois d'octobre.
La présence du demandeur sera obligatoire pour l'enregistrement de l'inscription.
Un justificatif de domicile sera joint à la fiche d'inscription qui précisera également que le demandeur atteste sur l'honneur utiliser un chauffage à bois pour sa résidence principale.

La valeur des lots du bois façonné bord de route sera de 3,5 stères.
La redevance d'affouage à percevoir par la commune est fixée à 150 € par lot.
Important : Les lots d'affouage seront limités à 50 lots en bord de route, un tirage au sort pourra être organisé en cas de dépassement. Il est à noter



en plus que les habitants ayant bénéficiés l'année dernière de lot d'affouage et de chablis ne seront pas prioritaires cette année.

TRIBUNES

L'équipe
"L'expérience pour
construire le Villard
de demain" s'est
présentée aux
urnes avec une
priorité clairement
affichée : l'école
communale.

L'école, c'est
assurer l'avenir
de notre village.
C'est garantir
que les nouvelles
générations de
jeunes Vialans

s'épanouissent au Villard,
qu'elles fréquentent nos rues
et ruelles ; qu'elles s'attachent
à notre patrimoine et qu'elles
développent de nouvelles idées
et de nouveaux projets.

L'école, c'est la vie, le
dynamisme, la pérennité.
La Commune a la responsabilité
matérielle de l'école. Le devoir
de faire en sorte que les
locaux soient accueillants, le
matériel en phase avec les
besoins actuels, la restauration
collective de qualité. Ces
moyens matériels, la Commune
les met à la disposition des
équipes de l'Education nationale
afin qu'elles puissent faire leur
travail pédagogique et éducatif.
C'est un choix que de produire
les repas servis à la cantine
ici, à Villard, avec des produits
de qualité et un soin tout
particulier apporté à leur
préparation. Un choix aussi de
faire bénéficier de la cantine au
plus grand nombre, notamment
nos aînés. C'est un véritable
service public que l'équipe
municipale entend consolider

et développer dans les mois
et années à venir, notamment
avec la livraison de repas.

La France est aujourd'hui
confrontée à son vieillissement
général et à la baisse de
sa démographie. Osons,
collectivement, faire en sorte
que l'école de Villard-Saint-
Pancrace soit le contrexemple
de la tendance ; qu'elle soit
confortée dans sa position au
centre du village, afin que la
relève grandisse au village et lui
assure un avenir à la hauteur
des ambitions que nous avons
pour notre Commune.

*Patricia Arnaud,
Première Adjointe
au Maire*



Lors de la séance d'installation,
nous avons proposé la
candidature de M. ARDUIN et/
ou Mme FINE comme adjoint
au Maire afin d'assurer une
représentation équilibrée des
habitants.

Cette proposition a été
rejetée sans réel débat. Les
indemnités des élus ont été
votées ; nous n'en percevons
pas. Nous participons aux
travaux municipaux en siégeant
chacun dans une commission,
conformément au minimum
réglementaire.

Le 27 avril, le conseil municipal
s'est réuni pour adopter le
budget 2026. Malgré nos trois
votes contre, une hausse des
impôts a été décidée. Après une
augmentation de 5 % en 2025,
les taux évoluent à nouveau :
la taxe d'habitation passe de
10,5 % à 12,2 % (+16 %), au-
dessus de la moyenne de la CCB
10 %. La taxe foncière sur les
propriétés bâties atteint 45,4 %

(+3 %), et celle sur les propriétés
non bâties 109,2 % (+3 %) bien
au-dessus de la CCB 101,4%.
Ces évolutions interviennent
alors que la situation financière
avait été présentée comme
saine lors de la campagne.

Par ailleurs, le document
budgétaire initial transmis aux
élus apparaissait non équilibré.
Une version corrigée, équilibrée,
a été présentée en séance,
après ajustement le matin
même, sans communication
préalable. Dans ce contexte,
nous avons choisi de ne pas
prendre part au vote.

Nous avons en revanche
soutenu les subventions
aux associations, malgré
la suppression d'une ligne
présentée comme redondante.
Nous avons également
approuvé une demande de
subvention de 208 878 € pour la
chaudière de la Guisane, projet
non inscrit au budget 2026.

Le lendemain, la communication
institutionnelle a diffusé une
photographie ne présentant
que les élus de la majorité, sans
les trois élus présents lors de la
séance.

Nous représentons 44 % de la
population. Cette situation pose
la question de la représentation
de l'ensemble des sensibilités
au sein de la commune.

Nous restons engagés dans
l'exercice de notre mandat,
avec sérieux et sens des
responsabilités, au service de
tous les habitants.

Le Grand Villard avec vous



Les itinéraires de Pauline...

Originnaire de l'Allier et installée à Villard-Saint-Pancrace depuis 4 ans avec son compagnon et ses deux filles, Pauline Proboeuf fait partie de ces profils remarquables de "néo" qui se distinguent par la vision qu'ils portent sur notre Commune et leur envie de s'engager pour son avenir.

A seulement 32 ans, Pauline a déjà quelques vies à son actif. De son Allier d'origine, elle garde

le goût de la vie simple, de la ruralité, de la nature et une vraie sensibilité à l'environnement dans lequel elle évolue. Si elle vit et s'épanouit aujourd'hui à Villard-Saint-Pancrace, ce n'est donc pas complètement par hasard. Mais il y a eu détour. Un détour par la vie parisienne. Après une classe préparatoire à Lyon où elle se passionne pour l'anthropologie, Pauline se dirige vers Lille, où elle suit les cours de Sciences Po et de l'Université, en sociologie. Le temps fera son œuvre : direction Paris pour son Master de sociologie. Puis sa thèse de doctorat. "Je me suis petit à petit passionnée de sociologie. Elle donne les outils pour voir et comprendre le monde social. Elle apporte des éclairages sur certains mécanismes structurels ou systémiques ; comme les inégalités sociales, par exemple. Ce sont des sujets qui me touchent vraiment." En quatrième année de thèse, la crise sanitaire frappe. La période de confinement se passe dans l'Allier pour Pauline et son compagnon, Raphaël. "A notre retour à Paris, on avait changé. On a eu rapidement besoin de retrouver ce rythme si différent que l'on avait expérimenté en milieu rural ; besoin de découvrir un nouvel environnement."

Voilà le jeune couple installé à Villard-Saint-Pancrace. "Au début,



j'ai fait beaucoup de trajets entre le Briançonnais et Paris, le temps de finir ma thèse et de me libérer de mes engagements." 2021 est marquée par de nombreux bouleversements : la soutenance de la thèse, un poste d'enseignement à Lyon, une maternité... "les carrières universitaires laissent peu de place à autre chose", analyse aujourd'hui la jeune femme. "La famille, les activités de loisirs, qu'elles soient sportives ou culturelles, la culture d'un potager... tout cela est compliqué. Et c'est tout ce que j'ai gagné en mettant ma carrière de côté." En août 2022, alors que son contrat avec l'Université de Lyon arrive à son terme, Pauline rencontre un sociologue indépendant. Après une première mission pour réaliser l'étude d'impact d'un projet, elle est recrutée par l'organisme qui est aujourd'hui encore son employeur.

Travaillant à distance et donc seule une grande partie du temps, Pauline souhaite s'engager dans la vie de son nouveau village. Elle se présentera aux élections

municipales avec Sébastien Fine. Éluë, elle siège au sein de plusieurs commissions (Urbanisme, Développement économique et durable ; Vie associative, Culture, Animations et Patrimoine ; Affaires familiales et sociales).

Une nouvelle aventure s'ouvre aujourd'hui à la jeune maman et sa petite famille (sa petite dernière a deux ans) : une expédition de quelques mois – en vélo – en direction du Danemark en passant par le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne...

"Nous avons – avec Raphaël - vécu beaucoup de choses – parfois un peu difficiles - au cours des dernières années et nous sommes beaucoup investis dans tout ce que nous faisons. On a besoin aujourd'hui de vivre quelque chose de fort ensemble, avec nos filles. Une aventure qui nous marquera forcément parce que ce périple ne manquera pas de rencontres, de solidarité, d'entraide, de découverte. Et les pays du Nord de l'Europe sont intéressants en ce qu'ils accordent beaucoup d'importance à l'environnement, aux politiques sociales, à l'enfance... on a beaucoup à apprendre."

Voilà donc notre anthropologue / sociologue sur les routes de France et ailleurs. Rassurez-vous ; ce n'est qu'un au revoir. On recroisera Pauline sur son vélo dans les rues de Villard-Saint-Pancrace dès l'automne prochain.